

NAMUR

Le Centre de Formation professionnelle tertiaire Saint-Servais:

PLUS DE 75% DE RÉUSSITE!

Quelle plus belle démonstration de volonté pour retrouver un emploi que celle démontrée par ceux qui, souffrant d'un handicap physique, font l'effort, parfois à plus de 40 ans, de se rendre de Liège ou de Charleroi à Namur afin d'y apprendre un nouveau métier mieux adapté à leurs possibilités physiques...

Saluer cet effort c'est aussi montrer la nécessité d'une institution comme le Centre de Formation Professionnelle tertiaire Saint-Servais situé au 4 de la rue Docteur Haibe. Installé dans un immeuble de confection ancienne, il est vrai qu'il n'est guère adapté aux personnes qui ne peuvent se mouvoir qu'en chaise roulante... en attendant des locaux mieux adaptés, le Centre accueille 25 stagiaires pour une formation de deux ans en secrétariat et comptabilité.

C'est l'un des aboutissements du travail entrepris en 1978 par le SETCa et les Mutualités socialistes et porté par Jacques Hardy, Dany Vassart, secrétaire national de la CGSP, et Guy Feullen délégué national du Forem, pour venir en aide aux personnes handicapées en instituant dans un premier temps une a.s.b.l. devenue le Centre d'Actions Sociales et Sportives pour Personnes Handicapées (1) et qui à l'époque tentait de répondre aux lacunes dans ce domaine.

«Dans un premier temps, il s'agissait, rappelle Michel Falessse, d'apporter une aide aux personnes handicapées car on constatait qu'elles rencontraient des difficultés dans le cadre de leur travail, à régler les problèmes administratifs en matière de chômage.» C'est ainsi que fut mis en place un «Accompagnement adulte» en matière de guidance budgétaire, guidance sanitaire, apprentissage à la réalisation des tâches courantes et même à gérer le temps des loisirs.

Pour les handicapés physiques

Il est vrai que les personnes handicapées physiques ont surtout le besoin en tout cas dans le premier temps de se sentir aidées, entourées. L'ai-

de administrative était souvent crucial pour constituer des dossiers chômage, le suivi des dossiers au FNRS, à la Prévoyance Sociale, avec les Mutualités. «Nous avons constaté aussi une déficience importante dans le domaine de l'alphabétisation», poursuit Michel Falessse. Et une formation en ce sens a été mise en place.

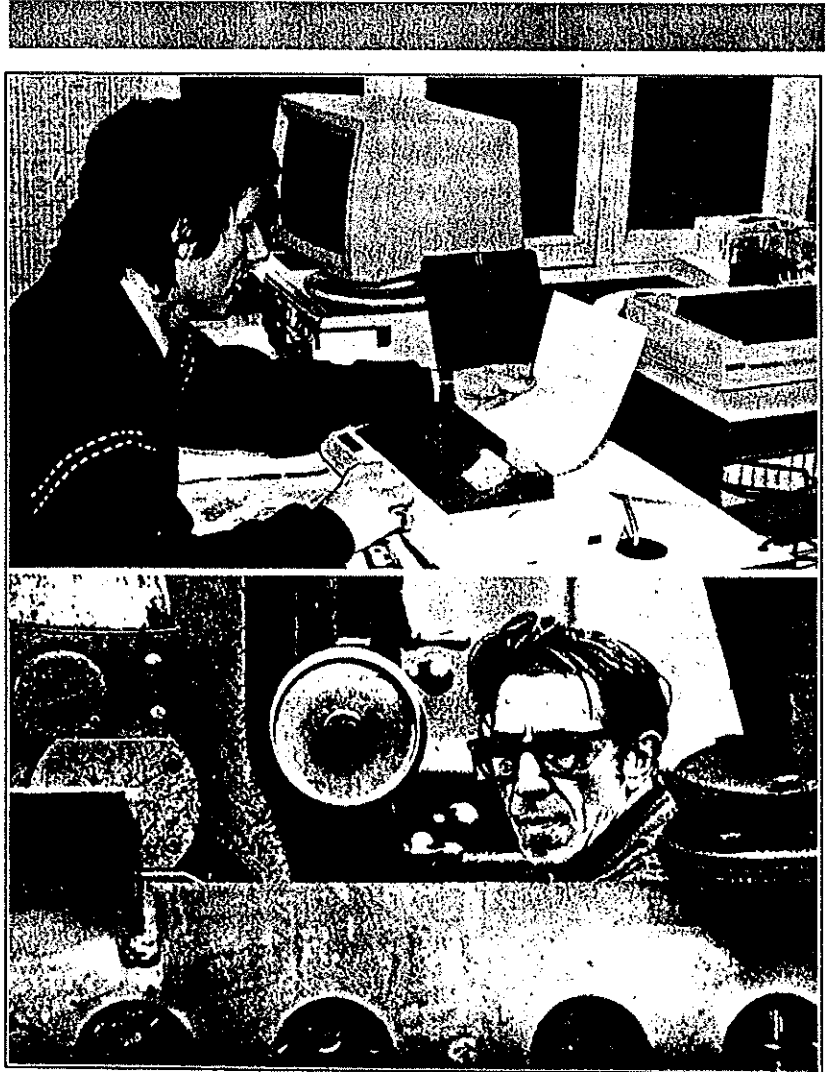
Le Centre organise également une aide précoce et cette action est dirigée vers les enfants de 0 à 6 ans. L'équipe du C.A.S.P.H. travaille en étroite collaboration avec l'Echevinat des Affaires sociales et de la Famille de la Ville de Namur; le Service d'Etudes et de Documentation Sociales de la Province de Namur... et dans les régions avec les Centres de Guidance, les CPAS, l'ONE, les organismes mutualistes...

C'est dans le prolongement de cette aide aux personnes souffrant d'un handicap physique que se crée le 12 novembre 1986 le Centre de Formation Professionnelle Tertiaire Saint-Servais, afin d'assurer une aide efficace en matière de reclassement socio-professionnel des personnes handicapées. Et son rôle consiste en la formation et la réadaptation des personnes handicapées physiques adultes.

Ce centre est accessible aux handicapés physiques, sensoriels, médicaux et mentaux légers. Pour s'y inscrire il faut être enregistré auprès du Fonds National de Reclassement Social pour Personnes Handicapées; être âgé d'au moins de 18 ans; introduire une demande de formation auprès du bureau provincial du F.N.R.S.H. dont ressort la personne en raison de son domicile et passer une examen d'orientation professionnelle spécialisée afin de déterminer l'aptitude à la formation envisagée.

«Nous avons 25 stagiaires, souligne la directrice Mme Mirreille Daussoigne, et l'âge des personnes varie de 18 à 48 ans. Nous leur faisons passer un test préliminaire en français avant de les inscrire car il est nécessaire de disposer d'un minimum de connaissances pour suivre les cours (2).» Un contrat de formation professionnelle est alors conclu. Les stagiaires ont une formation gratuite. Une rémunération durant cette formation est fixée suivant un taux horaire par le F.N.R.S.H. ainsi qu'une indemnisation pour les frais de déplacement.

«Des stagiaires viennent ainsi chaque jour de Charleroi, de



Liège, de Gembloux... pour suivre les cours donnés par 5 formateurs qui sont employés à temps plein» poursuit Mme Daussoigne. Un autre centre de ce type existe mais à Abbe-Scry en province de Liège mais il n'est guère aisé d'accéder ce qui n'est pas le cas de celui de Namur.

«Nos stagiaires sont souvent des personnes qui pratiquaient un autre métier auparavant mais à la suite d'un accident de travail, sont obligés de changer d'emploi et décident alors de s'orienter vers un autre métier. Nous avons eu ainsi en formation une jeune femme qui était infirmière en Suisse et qui, à la suite d'un accident en montagne a décidé de se former dans un autre domaine.

Les réussites

Plus de 75% de nos stagiaires retrouvent un emploi à l'issue de leur formation dans notre centre. Et nous voudrions en accueillir plus, car nous avons beaucoup de demandes, mais les locaux actuels ne nous le permettent pas. Il est vrai également que les responsables du centre souhaiteraient pouvoir bénéficier de locaux qui seraient mieux accessibles aux handicapés.

Comptabilité, Informatique et traitement de texte, telles sont parmi d'autres cours dont les langues, la formation que développe le centre. Le Centre dispose de moyens pédagogiques et technologiques qui

permettent d'individualiser la formation au maximum afin que celle-ci s'adapte davantage au profil du stagiaire, à son handicap (ainsi en ce qui concerne les claviers des PC) et aux exigences de l'entreprise... et il faut découvrir dans les ateliers, avec quel sens des responsabilités, des hommes et des femmes, que la vie n'a déjà pas «ménagé», travaillent...

(1) Centre d'Actions Sociales et Sportives pour Personnes Handicapées: siège social, rue Julie Billiard, 21, Boîte 5 - 5000 Namur. Tél. 081/22.56.81 - Permanence de 8h.30 à 16h.45

(2) Il s'agit de réussir un test de connaissance en français.